

LE TROU NOIR DE L'HÔTEL, UNE DÉFORMATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'URGENCE SOCIALE

Mathieu Le Cléac'h

RÉSUMÉ : Cet article est la synthèse d'une enquête menée dans un hôtel social de l'Essonne. À la croisée des champs de l'immigration et de l'hébergement d'urgence, elle s'inscrit dans le contexte de l'habitat temporaire des étrangers en France. Je tente de mettre au jour leurs stratégies d'adaptation et leurs interactions dans cet espace singulier. Ce travail apporte un éclairage sur une réalité d'hébergement méconnue qui se dissimule derrière les murs d'un lieu structuré par deux logiques : celles de l'hôtellerie privée et de l'urgence sociale (115). Mes résultats me permettent d'établir une analogie entre ce modèle d'hébergement d'urgence et le trou noir en astronomie. Autrement dit, de comprendre les déformations de l'espace et du temps vécu par les habitants dans ce système d'urgence social public.

MOTS-CLÉS : hôtel social, hébergement d'urgence, 115, migration, habitat temporaire.

LES MÉANDRES D'UNE POLITIQUE MIGRATOIRE

L'histoire française de l'immigration montre que la chambre d'hôtel est une des constantes en matière d'hébergement pour les étrangers⁷⁴. Depuis l'ère moderne, les expériences de vies s'accumulent dans les failles de ce système d'hébergement pour l'immigrant. Nous pouvons dire que ce micro-territoire est devenu pour lui, et par l'absence de volonté politique, une éternelle actualité.

Mon enquête dans un hôtel social de l'Essonne⁷⁵ rappelle ces réalités historiques de l'*habitat précaire* des étrangers en France. Les faits parlent d'eux-mêmes et le hasard d'une écoute radiophonique me ramène aujourd'hui au centre de mes préoccupations de recherche.

74. Le Cléac'h M., « La face cachée des hôtels sociaux. Rétrospective d'un modèle public d'hospitalité », *La Revue française de service social*, n° 270, 2018, p. 7.

75. Cet article est une synthèse de mon mémoire de master 2 recherche écrit en 2018 et dirigé par Barbara Rist, professeure de sociologie au Cnam (Paris).

LE RÉCIT DISCRET DU CONTINUUM « MIGRANT-NON-LOGEMENT » : LE CAS DE LA GRANDE-MOTTE

La rétrospective historique du chantier de La Grande-Motte⁷⁶, entre 1963 et 1973 dans les Bouches-du-Rhône, est une nouvelle preuve du continuum *migrant-non-logement*. Comme une pierre supplémentaire à l'édifice ombragé d'une politique publique d'accueil des étrangers. Une politique qui peine à assumer son objectif initial de maintien des intérêts démographique et économique⁷⁷ ; au point de reléguer certains territoires d'accueil à l'arrière-plan, en une zone floue et quasi invisible. Cette orchestration se matérialise en partie par ces chambres d'hôtel.

En 1973, 18 000 travailleurs s'activent pour boucler la décennie d'un chantier pharaonique. Le bétonnage de cette partie du littoral français a nécessité une large participation des travailleurs espagnols et maghrébins. Au-delà des 35 morts sur ce chantier et des 60 heures de travail hebdomadaires, cette année 1973 dénombre également 9 000 places d'hébergement manquantes pour ces forçats d'une politique touristique et architecturale « novatrice ». C'est à cet endroit précis que *l'habitat indigne* en général et la chambre d'hôtel en particulier viennent colmater les fissures d'une politique d'exploitation de la main-d'œuvre étrangère. Là où l'habitat de l'étranger ne se pense pas, l'hôtel s'épanouit dans le non-logement : le cabanon, le marchand de sommeil ou le sol du chantier lui-même, autrement dit *la rue*.

LA COMPLEXITÉ D'UNE INSTITUTION ENCLAVÉE

Les hôtels sociaux sont des lieux qui combinent une logique entrepreneuriale privée à une utilisation publique. L'État les finance depuis 1997 pour pallier un système d'hébergement inadapté et saturé. Ce modèle d'urgence institutionnalisé accueille à ce jour 1 500 personnes étrangères en Essonne, dont la moitié sont des enfants⁷⁸.

Cette enquête est un regard porté sur un lieu de vie paradoxal par ses objectifs. Les habitants de l'hôtel K. sont mis à l'abri pour éviter la rue et, de manière synchrone, soumis à un pouvoir de contrôle des espaces et une pression réglementaire quotidienne. Les deux peuvent pénétrer dans l'intimité des chambres au point d'atteindre l'identité parentale de ses habitants. Un des concepts utilisé pour cette recherche est celui d'Erving Goffman au sujet des « institutions totalitaires » ; là où il est question des « barrières qu'elles dressent aux échanges sociaux avec l'extérieur⁷⁹ ».

76. Chardeau A., « Le delta du Rhône : le futur en chantier », *Juke-box France Culture*, 2018. Disponible à l'adresse : www.franceculture.fr/emissions/juke-box/le-rhone-1963-1973-le-delta-du-futur

77. Noiriel G., « Une histoire du modèle français d'immigration », *Regards croisés sur l'économie*, n° 8, 21 novembre 2010, p. 32-38. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/rce.008.0032>

78. SIAO 91, « Rapport d'activité 2017 », 2018.

79. Les définitions qu'Erving Goffman développe dans *Asiles* nous serviront à orienter notre regard tout au long de cette démarche d'observation et d'analyse des épisodes de vie à l'hôtel. Elle permettra d'en dégager quelques traits communs ou comparables. De manière progressive dans les premières pages de son ouvrage, Erving Goffman définit d'abord l'institution de manière générique : « Les organismes sociaux – appelés communément institutions – sont des lieux (pièces, apparte-

La comparaison entre l'hôtel social et l'hôpital psychiatrique ou la prison n'est pas le sujet ici. Il ne s'agit pas d'opérer une comparaison univoque des hôtels avec une institution totalitaire, mais d'en repérer quelques similitudes au travers des comportements et stratégies d'adaptation de la population qui y réside. Erving Goffman précise bien que le glissement entre les catégories d'institutions *classique* et *totalitaire* peut être naturel et peut se voir dans un continuum de séries de situations. C'est en cela que leur utilisation pour la question sociale de l'hébergement d'urgence à l'hôtel est particulièrement ajustée car elle permet de porter un regard sur un espace public nouveau (fin des années 1990) et en plein essor.

Je propose de regarder les hôtels comme une institution qui matérialise la *peur-de-se-retrouver-à-la-rue* en frontières. Mon fil rouge concerne l'analyse des forces du couple institution/isolement qui caractérise la vie quotidienne de l'immigrant à l'hôtel.

DES SYMÉTRIES DE TRAJECTOIRES : DU DÉRACINEMENT INITIAL AU CIRCUIT CHAOTIQUE DES HÔTELS D'URGENCE

Dimitri⁸⁰ n'est pas venu en France pour travailler mais pour étudier. Je l'ai interrogé dans le jardin de son oncle à 9 heures du matin le 27 juin 2018. Six ans auparavant, à l'âge de 16 ans, il a suivi ses parents qui fuyaient la Géorgie. Ce matin-là, Dimitri me dévoile en quelques secondes ses années d'hébergement à l'hôtel depuis son arrivée jusqu'à aujourd'hui⁸¹ : la synthèse fulgurante de son parcours en France ; des changements multiples entre une quinzaine d'hôtels franciliens. Trois jours à Évry, trois mois à Montmartre ou six mois à Sarcelles. Cette cartographie résidentielle aléa-

ments, immeubles, ateliers) où une activité particulière se poursuit régulièrement. La sociologie ne dispose à leur égard d'aucun moyen spécifique de classification. [...] Les uns, magasins ou bureaux de poste, par exemple, disposent d'un personnel attitré pour servir le flot ininterrompu de clients ; d'autres, foyers ou usines, rassemblent une population moins mobile. Certaines institutions fournissent un cadre à des activités qui définissent la position sociale de l'individu [...]. Cet ouvrage distingue un autre type d'institutions, qui forment une catégorie naturelle et féconde puisque ses éléments ont un si grand nombre de caractères en commun que pour en connaître un seul il serait bon d'en examiner tous les autres. » Goffman E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2013, p. 45.

Cette dernière phrase de l'extrait annonce la définition typique de l'ouvrage publié en 1968, celle qui précise les différents types d'institutions totalitaires. Le rapprochement de ces deux définitions correspond bien à l'étude des hôtels sociaux, ou du moins à la manière dont je souhaite conduire mon observation.

« Toute institution accapare une partie du temps et des intérêts de ceux qui en font partie et leur procure une sorte d'univers spécifique qui tend à les envelopper. Mais parmi les différentes institutions de nos sociétés occidentales, certaines poussent cette tendance à un degré incroyablement plus contraignant que les autres. Signe de leur caractère enveloppant ou totalitaire, les barrières qu'elles dressent aux échanges sociaux avec l'extérieur, ainsi qu'aux entrées et aux sorties, et qui sont souvent concrétisées par des obstacles matériels [...]. » *Ibid.*, p. 46.

80. Par souci de confidentialité, les prénoms des personnes citées dans cet article (et interrogées dans l'enquête) ont été modifiés.

81. Au moment de l'entretien, Dimitri et ses parents étaient toujours hébergés à l'hôtel dans l'attente d'un logement après un recours Dalo (droit au logement opposable/processus juridico-administratif d'accès au logement de droit commun institué en 2007).

toire ressemble étrangement au parcours migratoire du déraciné. Comme si le seuil de l'hôtel social constituait un point de symétrie entre deux trajectoires. Celles jusqu'à la France et dans l'urgence sociale (115). La symétrie des fréquences d'arrêts et de mouvements permanents entre Cergy et Courcouronnes rappelle ses allées et venues entre l'Ossétie du nord et du sud.

Dans les paroles de Dimitri, chacun des territoires qu'il a foulés démontre sa capacité de *non-accueil*, celle qui contraint au mouvement permanent de celui qui cherche à poser ses valises. L'immigrant serait-il l'être le mieux préparé, par son expérience de déplacement entre différents territoires du globe, à la *chronopolitique* de l'urgence sociale française ? Ne fait-il que reprendre cette quête d'une continuité maîtrisée d'un lieu où habiter⁸² ?

Dans son introduction à *La Vie liquide*, Zygmunt Bauman nous conduit à réfléchir à ce *désert, ce vide, cet abîme béant* entre le départ et l'arrivée. Le temps passé dans les hôtels sociaux peut en constituer un fragment. Celui d'une trajectoire contrainte par l'espérance de trouver mieux ailleurs et risquée par son principe initial de quitter la communauté. Ce qui semble complexe pour l'immigrant moderne l'était tout autant pour l'exilé de la Grèce antique, qui considérait l'éloignement de la *polis* comme la peine capitale⁸³. Les sciences sociales nous permettent de varier le contexte et de nous décen-

82. Édouard Gardella a travaillé sur ce rapport au temps spécifique dans le circuit de l'accueil d'urgence en France, dans son article « L'urgence comme chronopolitique. Le cas de l'hébergement des sans-abri », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 19, 25 juin 2014. Son angle de vue permet d'analyser comment l'édifice de l'assistance d'urgence en direction des personnes sans domicile s'est construit sur un modèle provisoire marqué par un « rythme fragmenté et un tempo rapide » (Gardella, *ibid.*, paragr. 13). Dans ce travail sur la temporalité, il reprend le concept de chronopolitique qui exerce une forme de domination temporelle sur le public sans-abri. Cet outil conceptuel sert cette étude menée au cœur des hôtels sociaux et permet d'en souligner le contexte structurel, pour mieux révéler les paroles recueillies au cours de mes investigations.

« Ce concept n'a que peu été théorisé et utilisé dans des enquêtes temporelles empiriques. Un premier usage compréhensif s'approche du concept de temporalisation (Wallis, 1970) : la chronopolitique désigne les diverses façons dont les acteurs articulent passé, présent et avenir au niveau politique, entre tradition, gestion et téléologie. Le second usage est résolument critique, faisant du temps une relation de pouvoir politique (Rosa, 2005, 2010, p. 26) : "Le fait de savoir qui définit le rythme, la durée, le tempo, l'ordre de succession et la synchronisation des événements et des activités est l'arène où se jouent les conflits d'intérêts et la lutte pour le pouvoir. La chronopolitique est donc une composante centrale de toute forme de souveraineté." [...] La chronopolitique est aujourd'hui un concept vierge de tout terrain. À partir de ces deux usages, je vais l'utiliser afin de problématiser la synchronisation entre temporalité institutionnelle et temporalité individuelle. En l'utilisant comme "sensitizing concept" (Blumer, 1954), j'attire l'attention sur les relations entre l'organisation de temporalités par des dispositifs d'action publique et l'expérience temporelle des individus. Dans le cas de l'urgence sociale, ce concept invite à observer le rythme et le tempo d'habitat des hébergements d'urgence et leurs divers effets sur les expériences temporelles des individus précarisés qui les fréquentent, en particulier leurs possibilités de s'engager dans l'avenir [...] » (Gardella, *ibid.*, paragr. 5, 6) Édouard Gardella fait une remarque sur le point de départ qu'il a choisi pour utiliser son concept de chronopolitique. Il annonce clairement qu'il est entré par les institutions pour « observer comment ces diverses temporalités se synchronisent ou se désynchronisent avec les temporalités des individus visés par l'action publique » (Gardella, *ibid.*, paragr. 53).

83. Bauman Z., *La Vie liquide*, Paris, Pluriel, 2013.

trer du microterritoire de l'hôtel pour bénéficier d'une vision globale des trajectoires de migrations internationales⁸⁴.

J'ai souhaité regarder avec précision ce qui se joue dans l'espace-temps d'un hôtel social. J'ai cherché les microdétails du quotidien de six habitants. Je tente ici de dresser une topographie des lieux et une analyse du temps vécu entre les murs de l'hôtel K.

LES DÉFORMATIONS DE L'ESPACE-TEMPS

Ce travail repose sur trois hypothèses. J'ai considéré les chambres d'hôtel comme des espaces enclavés dont les frontières seraient complexes à franchir au quotidien. Comment sont vécus les allers-retours entre la chambre et la société civile qui l'entoure ? J'ai également imaginé que les contraintes de vie liées à la configuration et au règlement intérieur de l'hôtel ne permettraient pas aux habitants de s'en approprier l'espace. Enfin, et dans la continuité d'une volonté d'installation en France⁸⁵, j'ai observé les stratégies de recherche d'intimité et de lien hors les murs de la chambre ou de l'hôtel ; comme une dynamique centrifuge pour mener à bien son insertion sociale et pallier ce qui est manquant ou interdit.

84. Les résultats de cette enquête ne sont pas généralisables. Comment justifier l'échantillon choisi (microlocal/hôtel unique/entretien avec six habitants) sans occulter une dimension macrosignificative (volume des nuitées hôtelières et flux des migrations internationales) ? La question de la mise en contexte de l'hébergement à l'hôtel est centrale pour ce travail. J'ai rencontré cette difficulté pour analyser le comportement des acteurs dans les hôtels sociaux. J'ai dû élargir le champ d'observation jusqu'au point de devoir fabriquer la notion de « système territorial » propre au champ de l'hébergement à l'hôtel social. Cette nouvelle notion m'a permis de sortir d'un cadre que je croyais fixe au départ de mes recherches. Je pensais rester à l'échelle de la chambre ou du couloir. Mais les paroles des habitants m'ont incité à choisir l'observation d'un hors-champ afin de ne pas occulter les réalités de vie liées à l'étroitesse de la chambre d'hôtel. Bernard Lahire nous montre à quel point il est complexe de choisir une focale précise et fixe lorsqu'on approche un terrain. Il s'appuie notamment sur le concept bourdieusien des champs (structuralisme/positions des agents dans le champ). Sans l'opposer aux méthodes de l'interactionnisme symbolique, il essaie d'en tirer la combinaison la plus intéressante pour un travail de recherche. Avec la notion de « variation de contexte », le monde des hôtels sociaux appelle à faire ces allers-retours entre les dimensions structurelles du système hôtelier, et, plus largement encore, des flux migratoires internationaux avec les microdétails du quotidien dans les chambres.

« La description d'un événement peut se faire selon différentes mises au point et différentes focales ; elle peut se faire – c'est un problème voisin mais distinct – en gros plan ou à distance. Mais personne ne dispose d'une théorie permettant de savoir quelles sont la focale ou la distance qui seront effectivement utilisées. Voilà pourquoi je tiens à m'accorder d'entrée de jeu le droit de choisir arbitrairement mon ouverture et ma visée sans justification particulière. » Goffman E., *Les Cadres de l'expérience* (Lahire, 1996, p. 396).

85. Aussi contrainte que l'émigration puisse être au départ, la volonté d'installation à l'arrivée n'en est pas moins réelle. Les deux notions ne sont pas paradoxales. Elles font appel à deux lieux et deux temps différents et indissociables.

UNE TOPOGRAPHIE ABRUPTTE ET SES EFFETS SÉGRÉGATIFS

L'allongement des distances

J'ai rencontré Aïssatou à trois reprises dans sa chambre de l'hôtel K. Son fils Nolan a 7 ans et se souvient du moment de désorientation initial caractéristique de l'arrivée dans le circuit de l'urgence sociale. Un souvenir d'enfance et d'errance dans la nuit entre 22 heures et 1 heure du matin. À leur arrivée à l'abri de nuit⁸⁶, Aïssatou a dû faire un choix d'adaptation face à un paradoxe institutionnel. Sa grande fille Badra (14 ans) dort chez son oncle à Évry pour rester à proximité de son collège. De cette manière, elle s'économise les 30 km de transport en RER jusqu'à l'abri de nuit. Mais au moment de l'admission, le personnel de l'établissement demande que la famille soit au complet : l'enjeu est le maintien de leur inscription sur les listes du 115. Aïssatou n'a pas tenté de négocier. Dès le lendemain, Badra effectuera les trajets journaliers entre son collège et l'abri de nuit pour maintenir l'inscription de la famille dans le circuit de l'urgence sociale.

Le dédale parcouru par Nadia entre la cuisine collective extérieure et sa chambre est un autre exemple d'adaptation à la topographie de l'hôtel. Les soirs où elle doit préparer le repas, Nadia multiplie les allers-retours entre la cuisine extérieure et sa chambre au 4^e étage pour surveiller son fils de 3 ans qui patiente devant la télévision. Il est interdit de préparer à manger dans les chambres et les enfants ne sont pas admis dans la cuisine. Comme l'exige le gérant, Nadia dépose la clé de sa chambre à l'accueil à chaque passage.

L'effet centrifuge de la promiscuité

Victor a également expérimenté le circuit des hôtels avec sa femme et ses deux enfants alors âgés de 6 et 10 ans. Il a permis à deux jeunes filles d'éviter de passer la nuit dans une salle d'attente d'un hôpital parisien⁸⁷. La chambre qu'il partage avec sa femme et ses deux enfants le permet, à la condition que Victor dorme à l'extérieur de l'hôtel⁸⁸. L'étroitesse de la chambre rendait impossible l'accueil de tous. Cette permutation s'est faite sous l'œil tolérant du gardien. Il arrive que les habitants, par les contraintes importantes que la promiscuité génère, créent un espace de négociation qui permet de conjurer les difficultés par une solidarité entre « naufragés du logement ». Une solidarité au prix de séparations intrafamiliales...

La petite chambre que Nolan partage avec sa sœur et sa mère le conduira à sortir dans le couloir le temps qu'elles s'habillent le matin. C'est dans ce cas la recherche d'une intimité furtive qui pousse Nolan vers l'extérieur de la chambre. Comme si les contraintes de la vie à l'hôtel venaient fragiliser son

86. L'abri de nuit est une solution qui a été proposée par le 115 à chacune des personnes interrogées dans cette enquête. Lorsque les places d'hôtels manquent, cet abri représente un sas d'attente pour une entrée dans le circuit de l'hôtellerie d'urgence.

87. En cas de pénurie de places, le 115 de Paris réoriente les personnes vers des salles d'attente des urgences hospitalières. Dans cet exemple, les deux filles sont avec leur mère dans le circuit du 115 parisien.

88. Je ne saurai pas où Victor a dormi durant ces quelques nuits.

quotidien et l'éloigner encore plus des standards du logement qu'il attend depuis plusieurs mois.

Le contrôle des espaces

Le père de Dimitri a été confronté à ce contrôle des espaces. Une entrée inopinée de la gérante dans sa chambre d'hôtel a tout à coup pris la couleur d'un contrôle en règle. Lors de cette matinée, ce père était seul. Sa femme était au travail et son fils en cours au lycée. Ne maîtrisant pas le français, il n'a pu que tenter de comprendre le sens de cette intrusion dans sa chambre. Il résiste en se défendant. Ses éclats de voix conduisent la gérante, apeurée à son tour, à appeler une patrouille de police qui arrive rapidement pour accompagner le père hors de l'hôtel. Sa résistance lui vaudra exclusion. Il devra le soir même recomposer le 115 et attendre avec sa famille une nouvelle attribution de chambre, quelque part en Ile-de-France.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi, au retour de son fils, que ce père de famille comprendra la logique du contrôle qu'il a subi le matin : la gérante le soupçonnait d'avoir cuisiné dans la chambre. Une entorse majeure au règlement intérieur des hôtels sociaux. Dans ce cas, la suspicion a prévalu devant la preuve. Une mesure pour l'exemple ? Une mise à la rue pour asseoir un pouvoir de contrôle ? La question reste ouverte et s'avère caractéristique de la tonalité des séjours dans les hôtels d'urgence. La sécurité passe avant tout...

Victor a également expérimenté cet effet de contrôle. Cette fois, il n'a pas réussi à établir un espace de négociation avec le gardien pour maintenir sa place. Les bouteilles de lait qu'il avait entreposées sur le rebord de sa fenêtre pour tenter de les conserver en ce mois de septembre ont représenté une infraction au règlement intérieur. Mais le paradoxe que soulève Victor lorsque je l'interroge est qu'il n'avait pas accès à un réfrigérateur au cours de ces premiers jours dans l'hôtel. En souhaitant conserver au mieux le lait du petit déjeuner de son fils, il s'est exposé à la force centrifuge du contrôle des espaces... Dès le lendemain, le gérant lui demandera de quitter les lieux.

Les distances s'allongent entre les chambres d'hôtel et des lieux centraux comme l'école ou la cuisine. Cet effet d'éloignement contraint les habitants à développer des stratégies d'adaptation pour se relier à ces éléments fondamentaux. La sécurité des lieux et du matériel caractéristique du système hôtelier de l'urgence sociale⁸⁹ induit des pratiques de contrôle de la part des gérants. Elles peuvent être vécues comme une régression quand la fonction parentale de ses habitants est touchée. Dans des cas extrêmes, ce contrôle des espaces, en plus de créer une dépendance au système, peut mener à l'en exclure.

89. Le Méner E., « L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Ile-de-France », *Politiques sociales et familiales*, 2013.

UNE DOMINATION TEMPORELLE DANS L'URGENCE SOCIALE

La cadence des renouvellements au 115

L'ancrage territorial est mis à mal par les changements répétés d'hôtels par le 115 ou les hôteliers. La crainte d'Aïssatou depuis qu'elle est hébergée à l'hôtel K. est de devoir à nouveau partir. Ses enfants sont scolarisés dans la commune et un déménagement viendrait reproduire les allers-retours longs et tardifs qu'elle a déjà connus à son arrivée dans le circuit de l'urgence. Son fils Nolan compose lui-même les prières pour tenter de conjurer l'attente de sa famille à l'hôtel. Sous les yeux de sa mère, il demande un logement au Seigneur. Nolan craint avant tout de changer d'hôtel et de repasser par « la rue ». Il garde un souvenir anxiogène de son passage à l'abri de nuit du département avant qu'une chambre d'hôtel ne leur soit attribuée. À son âge, Nolan connaît déjà les enjeux liés à un changement de lieu d'hébergement.

Comme pour Dimitri ou Nolan, la fréquence des changements ou des renouvellements a pour effet d'isoler leur famille en empêchant les phases de réorganisation nécessaires à leur intégration. Ce mouvement perpétuel impose de vivre sur un registre mobilité/isolement qui modifie leur rapport à l'avenir et les éloigne de leur nouvelle *polis*.

Une pression réglementaire qui freine l'émancipation

Quand il ne peut pas sortir au parc communal à quelques centaines de mètres de l'hôtel, Nolan improvise avec ses petits voisins de chambre une partie de football dans le couloir de son étage. Mais le bruit du jeu alerte rapidement le gérant qui monte pour recadrer enfants et parents. Car en matière de sécurité intérieure à l'hôtel K., les responsabilités se confondent. Ainsi, les enfants peuvent être à l'origine d'un conflit suffisamment fort entre habitants et gérant pour provoquer une rupture de contrat d'hébergement. Chacun le sait ; mais comme peut le dire la voisine d'Aïssatou qui n'a pas peur du *clash* quand elle s'adresse au gérant : « On ne peut pas les laisser enfermés dans les chambres ! » Malgré cette revendication risquée et par la force sécuritaire, les enfants se replient dans les chambres en entendant le gérant gronder.

Le strict respect des règles est une des conséquences de la sécurisation des lieux et du matériel dans l'hôtel K. C'est une pression quotidienne qui pèse sur l'habitant. Il prend un risque s'il s'en écarte. Il s'ancre de fait dans une dépendance à ce système d'hébergement qui réduit au fil des jours les dynamiques d'émancipation et d'autonomie dans les murs de l'hôtel. Un paradoxe quotidien pour celui qui veut en sortir.

UNE ÉCONOMIE DU CONFLIT FACE À LA MENACE DE LA RUE

En tentant de s'adapter aux forces ségrégatives induites par le contrôle, la cadence ou le relief du terrain, les habitants de l'hôtel observent trois comportements typiques. Le premier consiste à étouffer toutes formes de revendications pour éviter le conflit. L'enjeu du retour à la rue est trop important. Aïssatou ne demandera pas au gérant d'engager les travaux de plomberie pourtant nécessaires pour réparer la fuite de sa douche. Elle se

contentera de voir son mur de chambre s'humidifier et la peinture se craqueler au fil des jours.

La deuxième attitude est une forme de gestion du conflit. Une anticipation, voire une maîtrise, de la menace constante du retour à la rue. C'est de cette manière qu'Aïssatou va négocier avec son référent social du 115 son départ en vacances l'été précédent. Elle a compris que ce serait peine perdue en demandant ce congé directement au gérant. Les chambres sont chères à l'hôtel K. Une place vide n'est pas de mise sur ce *marché de la misère*. Mais grâce à ses talents de négociatrice, Aïssatou pourra passer quinze jours avec ses enfants chez son amie en Bretagne.

La troisième option pour ceux qui arpentent les chemins de l'hôtel depuis plusieurs années consiste à quitter ce système. Par un dosage fin de fatigue et de découragement, Victor a pris cette décision. Je l'ai interrogé dans sa maison cet été : il était heureux de m'expliquer l'histoire de son logement. L'histoire de sa réhabilitation, car Victor a emménagé dans une maison désaffectée depuis vingt-cinq ans. Le jour de notre entretien, il m'a montré une série de photos des premiers jours de travaux. Au préalable, Victor a fait le lien avec l'ancien propriétaire, le voisinage et la mairie de la commune avant de s'engager à restaurer la maison. Aujourd'hui, il est locataire en titre. Cette initiative de sortie de l'urgence sociale pourrait faire l'objet d'une recherche à elle toute seule.

L'HORIZON DES ÉVÈNEMENTS

La question sociale des hôtels appelle une analogie astrophysique. L'énigme sociopolitique qu'elle constitue peut se comparer à un trou noir sociétal. Les déformations spatiales et la pression temporelle induites par la complexité de la vie à l'hôtel agissent comme un « tissu élastique courbé et déformé » dans lequel « le champ de gravitation est si grand que rien, pas même la lumière ne peut s'en échapper⁹⁰ ». L'impossibilité de sortir de ce trou noir ne concerne pas les habitants, même si certains d'entre eux y habitent depuis trop longtemps – comme Dimitri et ses parents qui y sont restés six ans. Ce piège concerne l'objet « hôtel » lui-même, son image, son symbole... son énonciation.

La contextualisation de l'enquête a consisté en l'analyse de textes publics contemporains croisant les champs de *l'immigration* et de *l'accès au logement*. Partant d'une interrogation sur l'invisibilité des hôtels sociaux depuis l'espace public, j'ai identifié une forme d'*économie rhétorique* du législateur en la matière. J'ai donc effectué un balayage thématique de certains textes publics. Cette recherche non exhaustive s'effectue dans un corpus de 1 426 pages produites entre 2012 et 2018⁹¹. La racine

90. Luminet J.-P., *L'Univers en 100 questions*, Paris, Tallandier, 2016, p. 171.

91. Par exemple, les 72 propositions du ministère de l'Intérieur en 2012 concernant la politique ambitieuse d'intégration des étrangers. Dans ses 177 pages, ce texte ne comporte que 2 fois la racine « hôtel- » (contre 240 fois « hébergement »/« logement », et 339 fois « étranger »). Le conseil départemental de l'Essonne rédige en 2017 son Plan départemental d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) décliné en 89 pages avec 6 racines « hôtel- ». La Direction régionale interministérielle de l'hébergement et du logement (DRIHL) édite son schéma régional de l'habitat et de l'hébergement en 184 pages qui dévoilent 30 occurrences liées à l'hôtel

« hôtel- » n'y apparaît que 270 fois (fréquence de 0,2/page). En comparaison, les termes « hébergement » et « logement » sont largement plus visibles dans cette production de textes officiels (un total de 4 879 occurrences pour un taux de fréquence de 5/page), ce qui peut représenter une ambition politique.

Pourquoi l'hôtel n'est-il pas plus présent dans le discours public ? Comment un modèle d'hébergement d'urgence en plein essor n'occupe-t-il pas une place plus importante dans l'espace symbolique de la production politique ? Ces chiffres nous permettent d'interroger la manière dont les pouvoirs publics *médiatisent* cette question – la « médiatisation », ici utilisée dans le sens le plus fondamental de sa racine latine « *médium*⁹² ». L'invisibilité des hôtels interroge...

Cette première observation (que je soumetts dans le même temps au débat contradictoire) me conduit à la comparer à l'une des caractéristiques physiques du trou noir. L'absence – ou la très faible présence – des hôtels dans le discours public participe à leur *dissimulation*⁹³. Leur invisibilité peut faire glisser ces lieux de vie sur le terrain de l'*impensé*⁹⁴. La question des hôtels est posée en creux et cette enquête tente de la replacer dans un champ accessible pour le citoyen. De la même manière que les astrophysiciens appréhendent la présence d'un trou noir aux confins d'une galaxie, il s'agit ici de rétablir un éclairage public sur cet espace et de le replacer dans l'*horizon des événements* conceptuels communs⁹⁵.

(contre 797 pour l'hébergement et le logement). Le texte présentant le maximum d'apparitions est le rapport d'activité 2016 du Service intégré de l'accueil et de l'orientation de Paris (SIAO 75, avec 123 apparitions pour 153 pages). Un d'entre eux n'y fait aucune référence : le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion élaboré en 54 pages par le Premier ministre en 2016.

92. Définition de « médium » : « milieu, centre » et, par extension : « milieu, lieu accessible à tous, à la disposition de tous », « prendre des mesures dans l'intérêt commun, vouloir le bien de tous », « lieu exposé au regard de tous », « mettre un fait sous les yeux, exposer une affaire », « laisser une chose en suspens, au jugement de la foule ». Gaffiot F., *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1934, p. 959.

93. Abdelmalek Sayad met en mouvement l'invisibilité et le provisoire dans son concept de dissimulation. Il montre qu'elle est le résultat d'un rapport historique entre l'immigré, son pays d'origine et le pays d'accueil : « Si prolongé et si continu que soit le séjour de l'immigré, il reste défini par tout le monde et vécu par l'immigré lui-même comme provisoire. Résidant provisoire par définition, l'immigré n'a à être logé que provisoirement ; travailleur pauvre, il n'a à être logé que pauvrement. Cependant, lors même que le caractère de l'immigré et de son immigration est une illusion collectivement entretenue, il permet à tous de s'accommoder du logement précaire, dégradé et dégradant, qu'on assigne à l'immigré. C'est-à-dire à quel point la dissimulation (i.e. l'illusion provisoire) qui est au principe même de la perpétuation de l'immigration est, ici, nécessaire. Et, quand l'immigration cesse, de fait, d'être provisoire alors que le logement le demeure, c'est encore l'illusion du provisoire qui permet de masquer le scandale d'un logement à jamais provisoire. » Sayad A., *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2006, p. 87.

94. Noiriel G., *Le Creuset français. Histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1988, p. 58.

95. Jean-Pierre Luminet nous propose une définition de cette surface d'un trou noir : « La surface d'un trou noir n'est pas "solide", ni même matérielle : c'est une frontière géométrique délimitant une zone de non-retour. On l'appelle "horizon des événements", en ce sens que tout événement susceptible de se produire au sein du trou noir est hors de vue de tout observateur extérieur. » *Op. cit.*, p. 171.

Cette focalisation sur la représentation de l'accueil d'urgence des immigrants sert la mise en contexte de mon étude. Elle a pour fonction de montrer que cet espace public, même s'il dépend en grande partie des organisations privées (hôtels de tourisme), devient un microterritoire dont les enjeux d'existence sur son sol ne sont pas concevables, par le fait même que sa représentation sociale est absente de la scène discursive. Si les hôtels sociaux n'apparaissent pas dans les programmes d'élaboration politique, c'est que les conditions de vie qui s'y rattachent ne peuvent être prises en compte. La singularité de cet espace d'accueil ne peut être confondue avec les projections d'hébergement et de logement annoncées par la faible fréquence de leur terme dans ces mêmes textes. Ces lieux de vie se rapprochent plutôt des quatre autres figures emblématiques de l'habitat de l'immigrant en France : le squat, le bidonville, l'hébergement chez le réseau de tiers, ou encore le logement insalubre⁹⁶. Chacun d'entre eux est synonyme de précarité et aurait sa place dans un débat public⁹⁷. C'est dans ce même sens qu'Abdelmalek Sayad se place comme portier d'un nouvel espace en réinterrogeant les catégories de pensées préétablies par les pouvoirs publics⁹⁸. Ces catégories qui « déplacent » l'image et le symbole de l'immigration dans les méandres de la pensée politique.

Je m'interroge sur le décalage qui existe entre la déformation spatio-temporelle d'un pan de l'urgence sociale et la manière dont elle peut apparaître (ou plutôt disparaître) de l'espace public. Serait-ce ce même « décalage » entre la preuve observationnelle et l'hypothèse purement théorique de leur

96. Dietrich-Ragon P., « Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration », *Population* 72, n° 1, 1^{er} mai 2017, p. 7-38. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/popu.1701.0007>

97. Pour enfoncer le clou dans cette planche neuve de l'élaboration d'un discours public dans lequel les hôtels sont peu visibles, je propose un extrait de la leçon inaugurale de Michel Foucault au Collège de France, le 2 décembre 1970. À cette date, il prend la direction de la chaire d'histoire des systèmes de pensée au Collège de France. Je pense que cette citation tirée de l'ordre du discours peut accompagner le début de réflexion sur ce registre d'accès à l'espace symbolique des hôtels :

« Il existe, je crois, un troisième groupe de procédures qui permettent le contrôle des discours. Il ne s'agit point cette fois-ci de maîtriser les pouvoirs qu'ils emportent, ni de conjurer le hasard de leur apparition ; il s'agit de déterminer les conditions de leur mise en jeu, d'imposer aux individus qui les tiennent un certain nombre de règles et ainsi de ne pas permettre à tout le monde d'avoir accès à eux. Raréfaction, cette fois, des sujets parlants ; nul n'entrera dans l'ordre du discours s'il ne satisfait à certaines exigences ou s'il n'est, d'entrée de jeu, qualifié pour le faire. Plus précisément : toutes les régions du discours ne sont pas également ouvertes et pénétrables ; certaines sont hautement défendues (différenciées et différenciantes) tandis que d'autres paraissent presque ouvertes à tous les vents et mises sans restriction préalable à la disposition de chaque sujet parlant. » Foucault M., *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1971, p. 38-39.

Cette citation nous renseigne sur le rapport entre l'accessibilité du discours et les enjeux de pouvoirs qui en découlent. Le terme « pouvoir » est à concevoir dans sa dimension politique. Elle permet dans le cas de ce travail de réintégrer la réalité des hôtels dans l'intervention sociale.

98. « En tant qu'il est étroitement tributaire de nos catégories de pensées, catégories par lesquelles nous construisons et nous pensons le monde social et politique, le phénomène migratoire à l'échelle internationale peut-il être pensé, dans sa double composante d'émigration de là et d'immigration ici, c'est-à-dire respectivement à partir d'un territoire et dans un territoire qui sont toujours étatiquelement définis, autrement que par des catégories de la pensée d'État ? » Sayad A., *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1999, p. 418.

existence⁹⁹ » qui a accompagné la découverte des trous noirs ? Quelle serait alors la méthode pour faire exister ces « astres invisibles » sur le plan socio-politique ?

AU-DELÀ DU DISCOURS... POUR UNE PARTICIPATION DES HABITANTS AU DÉBAT PUBLIC

L'ADN de cette enquête est l'analyse du discours des habitants de l'hôtel K. Il répond simultanément à deux questions que sont la mémoire perdue des hôtels sociaux¹⁰⁰ et la mise en valeur de la potentialité citoyenne de leurs habitants. Ce travail n'aboutit pas sur des préconisations, mais participe à *repenser* cette question sociale d'un microterritoire public pour l'étranger en France. Cette *réhabilitation* prend racine dans les expériences énoncées par ceux qui connaissent l'hôtel mieux que quiconque. Les hôtels tiennent par le réel des vies quotidiennes énoncées par Victor, Aïssatou et Dimitri.

Pour tenter de replacer cette question des hôtels sociaux sur la scène politique, la captation des paroles de leurs habitants est un moyen de comprendre les problématiques d'une frange de la population temporaire du circuit de l'urgence sociale : des acteurs en situation d'*agir* et d'*interagir* dans un espace déterminé. J'ai souhaité valoriser leur discours, dont le contexte de vie est passé sous silence. Cette démarche fonctionne particulièrement dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité prises en charge dans le système de l'accueil d'urgence. Elle se veut appartenir à une philosophie de *travail social* et d'*intervention sociale* basée sur la participation des publics concernés par les politiques. Le dévoilement de cet espace symbolique des hôtels par les habitants eux-mêmes servira à éclairer une réalité qui a tendance à disparaître derrière les murs des établissements.

Une fois vérifiées, mes hypothèses démontrent la fonction *désintégrant*e de l'hébergement à l'hôtel ; à entendre dans sa fonction inverse d'adaptation à un nouveau territoire de vie, aux antipodes de l'intégration sociale et de la reconnaissance citoyenne. Elle se double d'une fonction dissimulatrice qui confisque l'objet « hôtel » au débat public. Cette enquête est allée rechercher la maille réelle de ce complexe nodal pour tenter de rétablir sa signification et sa portée.

BIBLIOGRAPHIE

Bauman Z., *La Vie liquide*, Paris, Pluriel, 2013.

Chardeau A., « Le delta du Rhône : le futur en chantier », *Juke-box France Culture*, 2018. Disponible à l'adresse : www.franceculture.fr/emissions/juke-box/le-rhone-1963-1973-le-delta-du-futur

Dietrich-Ragon P., « Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration », *Population*, 72, n° 1, 1^{er} mai 2017, p. 7-38. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/popu.1701.0007>

99. Luminet J.-P., *op. cit.*, p. 175-176.

100. Lévy-Vroelant C., « "Comment décrire ? Comment raconter ?..." La mémoire perdue des hôtels meublés parisiens », *Revue européenne des migrations internationales*, 2013.

- Foucault M., *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1971.
- Gaffiot F., *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1934.
- Gardella E., « L'urgence comme chronopolitique. Le cas de l'hébergement des sans-abri », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 19, 25 juin 2014. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/temporalites.2764>
- Goffman E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2013.
- Lahire B., « La variation des contextes en sciences sociales. Remarques épistémologistes », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 51, n° 2, 1996, p. 381-407.
- Le Cléac'h M., « La face cachée des hôtels sociaux. Rétrospective d'un modèle public d'hospitalité », 2018, 7.
- Le Méner E., « L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Ile-de-France », *Politiques sociales et familiales*, 2013.
- Lévy-Vroelant C., « "Comment décrire ? Comment raconter ?..." La mémoire perdue des hôtels meublés parisiens », *Revue européenne des migrations internationales*, 2013.
- Luminet J.-P., *L'Univers en 100 questions*, Paris, Tallandier, 2016.
- Noiriel G., *Le Creuset français. Histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1988.
- , « Une histoire du modèle français d'immigration », *Regards croisés sur l'économie*, n° 8, 21 novembre 2010, p. 32-38. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/rce.008.0032>
- Sayad A., *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1999.
- , *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2006.
- SIAO 91, « Rapport d'activité 2017 », 2018.